



Rentrée 2024



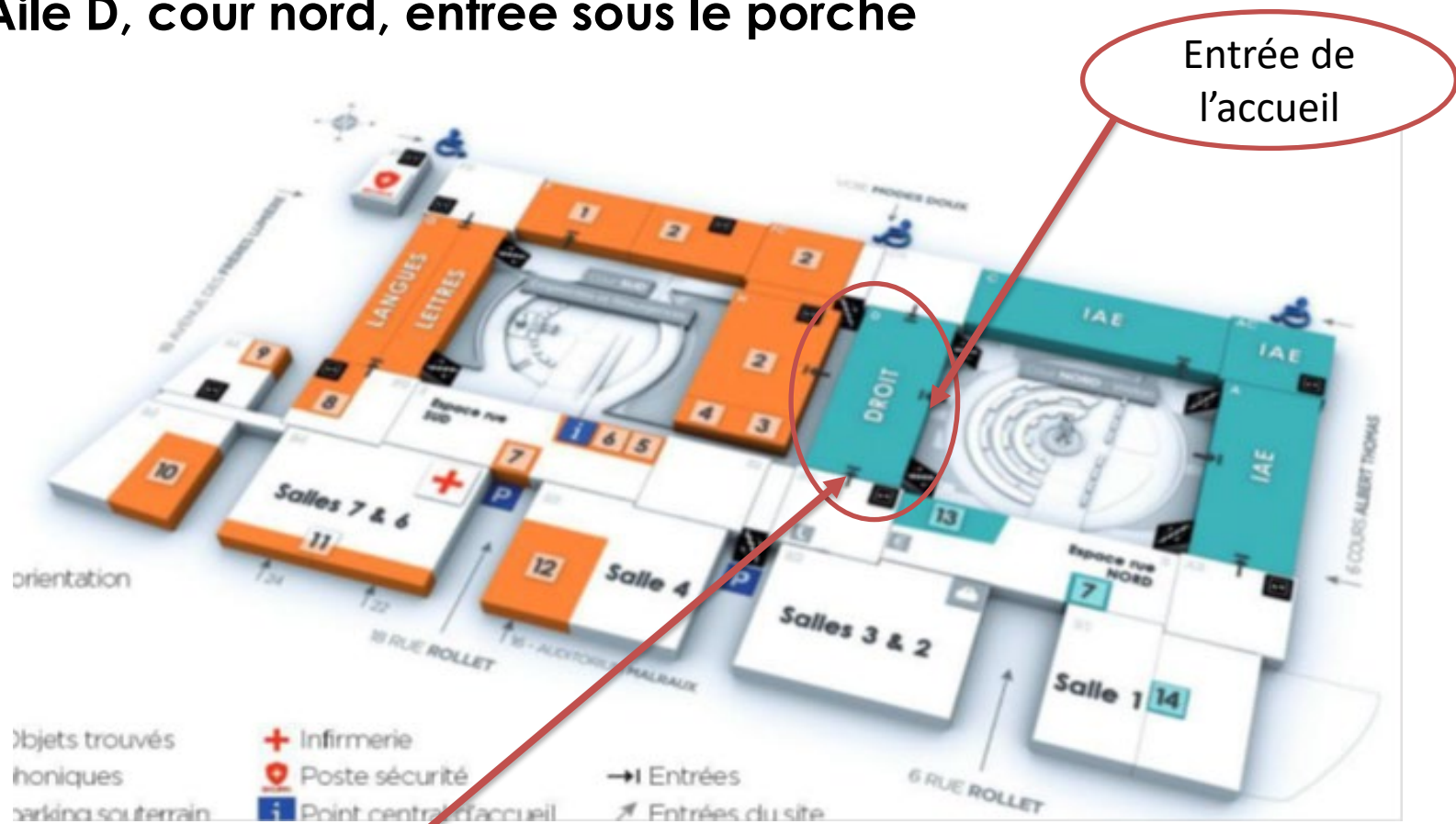
FACULTÉ DE **DROIT**
Infos complémentaires (service etc.)





Scolarité de la Licence en droit et des parcours s'y rattachant

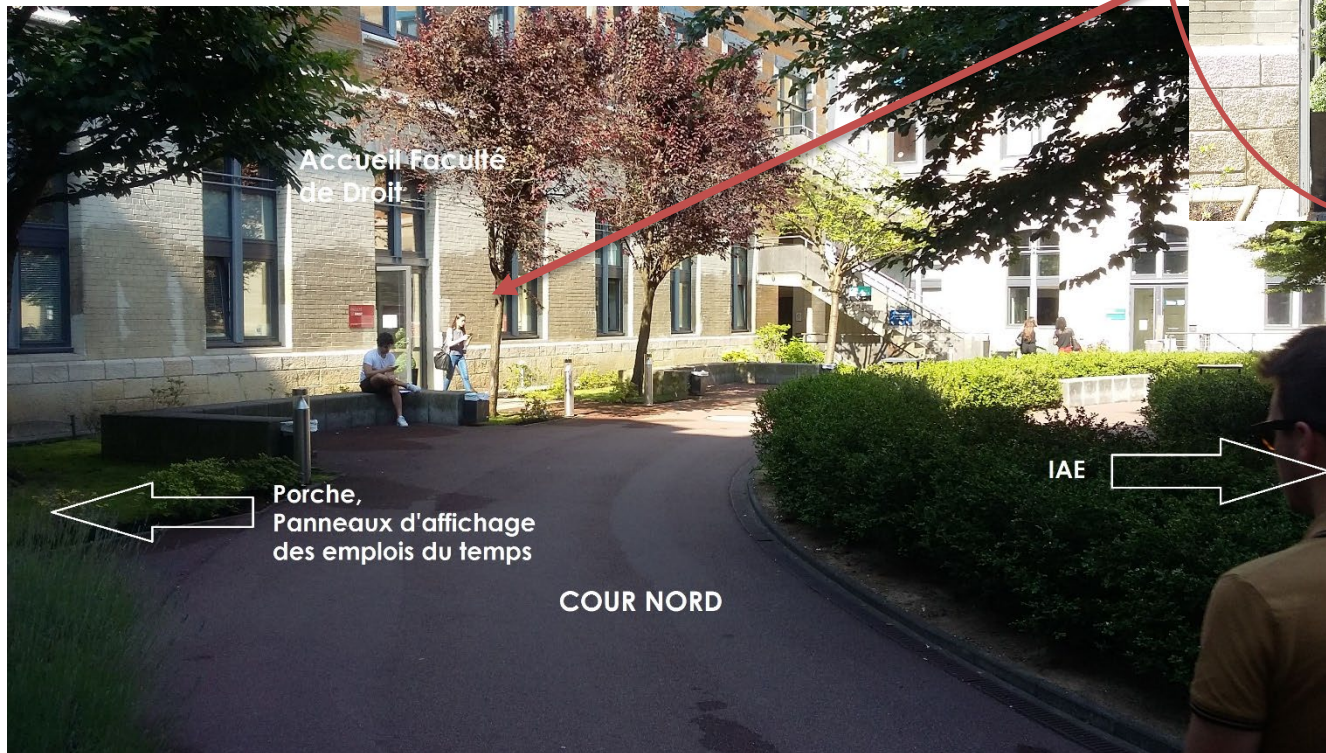
- Aile D, cour nord, entrée sous le porche





Scolarité de la Licence : où nous trouver ?

- **Accueil** : Entrée par la cour nord





Scolarité de la licence

- **Accueil physique** : voir les horaires sur la porte vitrée
 - **A privilégier pour toute correspondance**
- **E-mail** : scol-lic-droit@univ-lyon3.fr
 - **A privilégier pour toute correspondance**
- **Accueil téléphonique de la licence** :
04 78 78 77 25



Contacts à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant



Scolarité de la licence : nous contacter

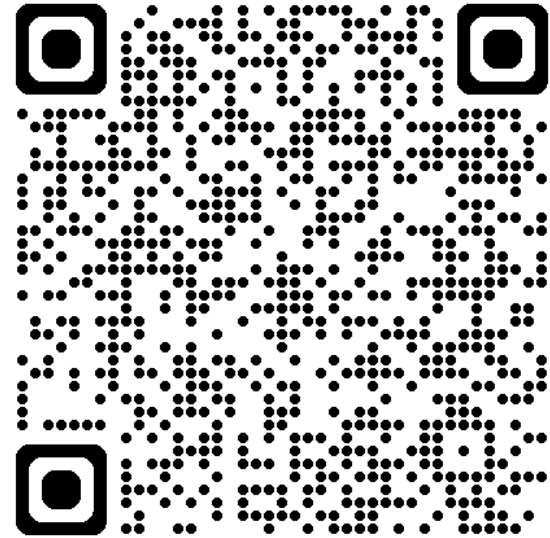
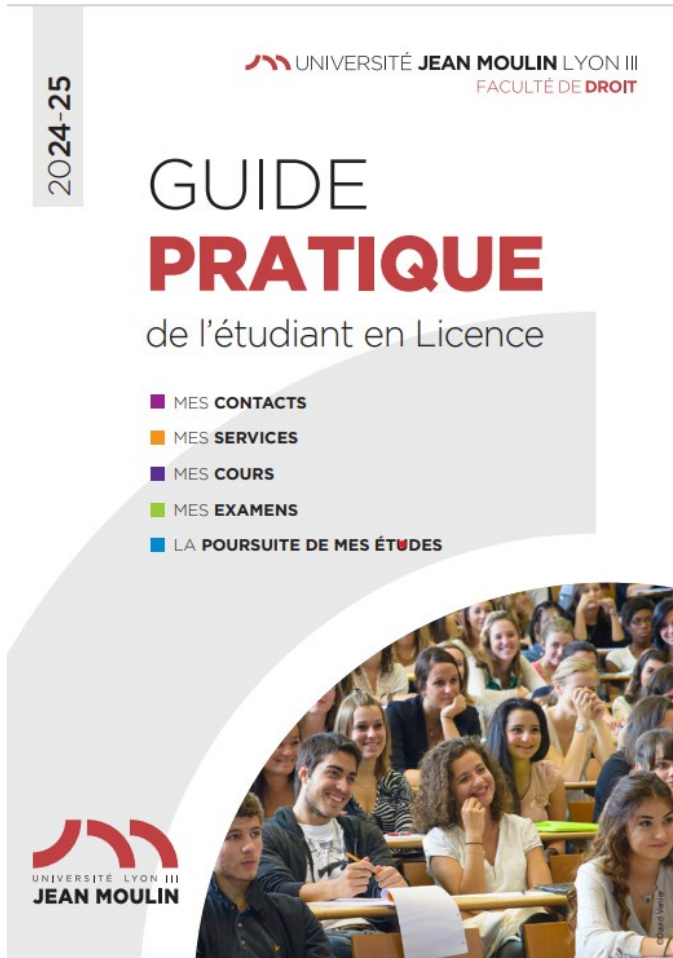
- Utilisez **l'adresse institutionnelle** et consultez-la régulièrement :
Prenom.nom@univ-lyon3.fr
- Faciliter les échanges : j'indique mon numéro étudiant et j'identifie mon parcours

La scolarité ne répondra pas à des mails envoyés d'une autre adresse

- Possibilité de configurer votre messagerie directement sur votre smartphone ou tablette



Documents indispensables pendant votre scolarité



Le Guide pratique de l'étudiant



Documents indispensables pendant votre scolarité

Règlement de scolarité et d'examens du parcours Droit de la licence mention Droit – Lyon – Bourg - Année 2024-2025



REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS
DU **PARCOURS DROIT DE LA LICENCE**
MENTION DROIT
DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION
PARCOURS DROIT
CAMPUS LYON & BOURG-EN-BRESSE
ANNEE 2024-2025

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L. 713-9 :

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master :

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence :

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin Lyon 3 :

Vu les statuts de la Faculté de droit :

Vu la Charte des examens de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le XXXX et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le XXXX.

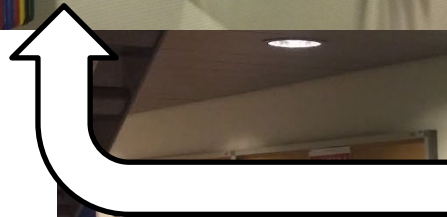
Observation : Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence, à compter de la rentrée universitaire 2024-2025.

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.

**Premier texte réglementaire à lire :
règlement de scolarité et d'examens !**



Affichage du règlement de scolarité et d'examens



Outils pédagogiques

Intranet étudiant NET 3 : des services numériques personnalisés en ligne

ME CONNECTER : <http://net3.univ-lyon3.fr/> avec mon numéro étudiant et mon mot de passe

The screenshot shows the 'Intranet Étudiant Net3' interface. At the top, there is a navigation bar with the University of Lyon III logo and menu items: 'Outils et services', 'Ressources', 'Mon UFR / Institut', and 'Mon espace'. Below this is a secondary navigation bar with 'UNIVERSITÉ', 'ÉTUDES', 'VIE ÉTUDIANTE', 'INTERNATIONAL', and 'BIBLIOTHÈQUES'. A search bar is on the right. The main content area features a large image of students and a sidebar menu. The main content is organized into several sections: 'Scolarité' with sub-sections 'Emploi du temps' and 'Examens'; 'Démarches et procédures'; 'Sections disciplinaires'; 'MÉMO | Scolarité' with a link to 'Consultez toutes vos informations scolarité'; 'À télécharger' with links for 'Calendrier universitaire 2023-24', 'Calendrier universitaire 2022-23', and 'Règlement intérieur de l'Université'; and 'Étudiants en situation de handicap' with a link to 'Consultez les dispositifs d'accompagnement proposés par l'Université'.

Infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant



Outils pédagogiques

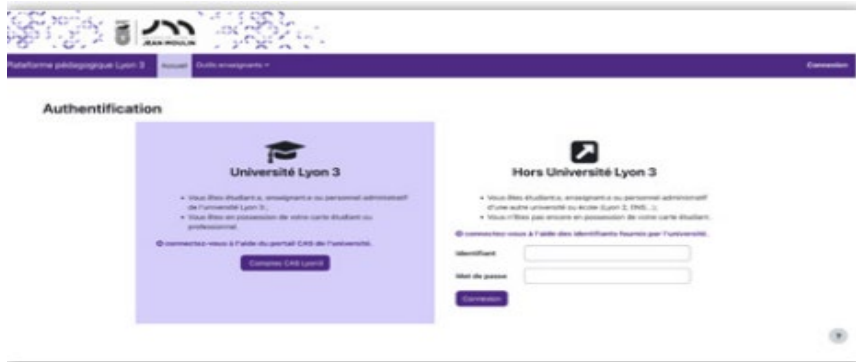
Intranet étudiant NET 3 : des services numériques personnalisés en ligne

- **Portail Scolarité** :
 - Certificat de scolarité,
 - Connaissance des groupes de TD,
 - Emploi du temps des TD et des CM,
 - Planning et places d'examens
 - Relevés de notes
- **Messagerie universitaire** : à consulter impérativement car seule messagerie utilisée pour diffuser des informations essentielles à ma scolarité (inscription aux consultations de copies, planning de distribution des étiquettes d'anonymat, dates de changement d'option ou de demande de dispense d'assiduité...)
- **Plateforme pédagogique MOODLE** : diapo suivante

Infos à retrouver dans le
Guide pratique de
l'étudiant

Outils pédagogiques

- **Plateforme pédagogique MOODLE** : mes fiches de TD, des supports de cours, des exercices en ligne



Procédure à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant

- **Salle des bornes d'impression** : sous porche aile D
- 230 copies peuvent être imprimées





Calendrier universitaire de la licence

calendrier à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant et sur le site internet de la Faculté

1 ^{re} période	
Début des cours Introduction au droit L1	Lyon : lundi 2 septembre CM IGD (matin : pré-rentree) Bourg : mardi 3 septembre Examen terminal anticipé obligatoire le samedi 5 octobre matin
Début des cours de L2 Début des cours de L3	lundi 9 septembre lundi 2 septembre
Cours magistraux L1, L2 (12 semaines) Cours magistraux L3 (10 semaines)	L1 : à partir du lundi 9 septembre L2 : à partir du lundi 9 septembre L3 : à partir du lundi 2 septembre
Travaux dirigés L1	A partir du lundi 7 octobre pour le droit civil et le droit constitutionnel TD maîtrise de l'information : du 23 septembre au 9 décembre (rattrapages : du 3/03 au 3/04) PPP : 18/11 au 19/01 et du 3/02 au 2 mars pour retardataires Ecrit + : 14/10/23 au 15/12
Travaux dirigés (10 semaines) L2/L3	L2 : à partir du lundi 7 octobre TD maîtrise de l'information : du 21 octobre au 16 décembre (rattrapages : 24/03 au 22/04) L3 : à partir du lundi 16 septembre
Vacances toussaint pour L1, L2 (pas de congés en L3)	Du dimanche 27 octobre au dimanche 3 novembre
Rattrapages et/ou semaine de révision	L1 : Rattrapages : du lundi 9 au samedi 14 décembre Révision L1 : du lundi 16 au mercredi 18 décembre L2 : Rattrapages : du lundi 9 au samedi 14 décembre Révisions : du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre L3 : du lundi 25 novembre au mardi 3 décembre
Examens terminaux	L1 : du jeudi 19 décembre au vendredi 20 décembre L2 : du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2024 L3 : du mercredi 4 décembre au vendredi 20 décembre 2024 Epreuves de remplacement L1 : semaine du 20 janvier Epreuves de remplacement L2 : semaine du 3 février Epreuves de remplacement L3 : semaine du 27 janvier
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025 inclus
Date limite Jury de délibération pour L3	mardi 18 février 2025 Lyon mercredi 19 février 2025 pour Bourg



Calendrier universitaire de la licence

Cours magistraux (CM) : à compter du 2 septembre

1^{er} cours = Introduction générale au droit :

CM : semaine du 2 et 9 septembre

TD : semaine du 9 et 16 septembre

A noter : les autres cours débutent la semaine du 16 septembre

**Examen Introduction générale au droit :
samedi matin 05 octobre 2024**

27/10/2024 au 03/11/2024 : Vacances Toussaint



Enseignements : les groupes

Cinq groupes (séries) découpés par ordre alphabétique (nom de famille ou nom de jeune fille pour les femmes mariées) :

- **Groupe 1 (Série A)** de A à BL + IEP, ENS, LAS, finance
- **Groupe 2 (Série B)** de BM à F
- **Groupe 3 (Série C)** de G à M
- **Groupe 4 (Série D)** de N à Z + Ecole de la réussite
- **Groupe 5 (Série E)** parcours science
politique et droit/philosophie

Plus d'infos à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant

A NOTER :

- **Aucun changement de série n'est accordé.**
- **Emplois du temps et enseignants différents selon le groupe**



Enseignements : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD)

Les cours magistraux (CM) :

- Emplois du temps Par groupe (série)
- Pas de contrôle d'assiduité
- Les modifications sont affichées régulièrement



Sous le porche de
la Faculté de Droit
Et sur l'intranet



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

Les travaux dirigés (TD) :

- **Début : semaine du 7 octobre (sauf pour le TD d'introduction générale au droit début : semaine du 9/09)**
- **En classe de 36 étudiants**
- **Répartition aléatoire mais possibilité d'échanger de groupe avec un autre étudiant**

Plus d'infos dans le
Guide pratique de
l'étudiant



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

Emplois du temps TD :

- Emploi du temps type par n° de groupe
- Les modifications sont affichées régulièrement



Sous le porche de
la Faculté de Droit
Et sur l'intranet



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

- Présence obligatoire à chaque séance de TD.
- **Toute absence doit impérativement être justifiée par mail auprès du chargé de TD dans un délai maximum de 15 jours à compter du jour de l'absence**

Contrôle d'assiduité à chaque séance :

- **L'étudiant comptant une absence non justifiée dans une matière à travaux dirigés au cours d'un semestre est considéré comme défaillant dans ce TD (« Abs » = Absent).**
- **Si pas de justification = moyenne de TD non calculée = « RNC » (résultat non calculé) sur relevé de notes.**

Plus d'infos à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

- **ETUDIANTS BOURSIERS** : absence non justifiée = ordre de reversement du CROUS de l'intégralité de la bourse courant mars : il sera alors trop tard pour justifier ses absences
- **REGIME SPECIAL** : dispense d'assiduité totale ou partielle sur présence de justificatif et selon certains cas :
La dispense d'assiduité vaut pour l'année, lorsque la matière pour laquelle elle est demandée est annuelle, pour le semestre lorsque la matière pour laquelle elle est demandée est semestrielle.
Formulaire à remplir : avant le 15 octobre pour le semestre impair et l'année, avant le 15 février pour le semestre pair.



Enseignements : spécificités

Bibliothèque universitaire :

- **1 module compétences documentaires 23/09 au 9/12/24 : obligatoire en ligne** sur Plateforme pédagogique Moodle (contrôle assiduité)
- 2 crédits ECTS affectés
- Absence non justifiée au module compétences documentaire = ABSENT (« Abs »). Session de rattrapage organisée.



Enseignements : spécificités

Ecrit + : positionnement

- Service gratuit permettant de développer ses compétences en français écrit
- **1 crédits ECTS affecté**
- **Modalités et dates d'ouverture du test de positionnement** : par mail universitaire
- Présentation Ecrit disponible sur l'intranet : <https://net3.univ-lyon3.fr/ecri-evaluez-vos-competences-en-francais-ecrit-1>

Examens

Deux types d'examens :

- Examens de contrôle continu dits « **semi-partiels** » dans le cadre des TD
- Examens terminaux dits « **partiels** » dans le cadre des CM
- Périodes d'examens :
 - 1^{re} période : décembre 2024 = **19/12 au 20/12/2024**
 - 2^e période : avril-mai 2025 = **14/04 au 09/05/2025**
 - Seconde chance : juin 2025 = **30/06 au 04/07/2025**

Plus d'infos sur le règlement de scolarité et d'examens

Examens

- **Les SEMI-PARTIELS dans le cadre des TD** : précisés par les chargés de TD en séance. Nature de l'épreuve précisée par les enseignants en CM
- **Attention** : si absence au semi-partiel une épreuve de remplacement est organisée sur présentation d'un justificatif aux chargés de TD. L'étudiant doit s'informer de la date de cette épreuve de remplacement.

Plus d'infos à retrouver sur le règlement de scolarité et d'examens et le guide pratique de l'étudiant

Examens

LES TERMINAUX ECRITS- TE (partiels)

- Copies anonymes par le biais d'étiquettes à code barre à imprimer (procédure expliquée par mail universitaire)
- Impossible de composer sans étiquettes
- ATTENTION : inscription finalisée pour passer les examens
- AMENAGEMENTS D'EXAMENS :
- Etudiant en situation de handicap : se rendre au Pôle handicap de l'Université
- Sportifs ou artistes de haut niveau : se rendre au service des sports de l'Université

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

UFR
Année universitaire :
Session :
Semestre :
Matière :
Matière à TD (Groupe :)
Matière sans TD

NOTE ET APPRECIATIONS
NOTE / 20
CORRECTEUR 1
NOTE / 20
CORRECTEUR 2
NOTE / 20
NOTE DÉFINITIVE

NOTE DÉFINITIVE
NOTE / 20

Reportez la note au stylo bille noir dans le pavé ci-dessous

En cas d'erreur de codification dans le report de la note, n'essayez pas d'effacer, cochez "Erreur"

Erreur	Note
01	20
02	19
03	18
04	17
05	16
06	15
07	14
08	13
09	12
10	11
11	10
12	09
13	08
14	07
15	06
16	05
17	04
18	03
19	02
20	01
21	00

POUR REMPLIR CE DOCUMENT :
Utilisez un stylo bille ou une pointe fine de couleur NOIRE.

EXEMPLES DE MARQUAGE

Mauvais

Mauvais

1 marque pour la partie entière de la note (3 premières lignes)
1 marque pour les fractions de point (4ème ligne)



Examens

- **Planning** : affiché environ un mois à l'avance
- Sur les panneaux au sein de la scolarité
- Sur l'intranet de l'étudiant
- A l'accueil





Examens

Infos à retrouver dans
le Guide pratique de
l'étudiant

- **Bilan intermédiaire** : permet d'avoir une information provisoire sur les notes obtenues. Donnée uniquement pour information à titre personnel. Résultats qui conservent un caractère provisoire et doivent être présentés devant un jury d'admission pour devenir définitifs. Disponibles sur l'intranet étudiant mi-février
- **Délibération de jury** : après les délibérations, aucune demande de réexamen de mes copies ou de prise en compte d'une situation particulière ne peut plus intervenir. **Le jury ne peut plus se réunir à nouveau car il a épuisé ses compétences et personne, pas même le Doyen ni le Président de l'Université**, ne peut plus modifier mes résultats.
- **Relevé de notes** : disponibles uniquement sur l'Intranet
- **Organisation de consultation de copies collective** : information transmise sur le mail universitaire



Réunions rentrée parcours spécifiques de la licence en droit

- **Droit/prépa IEP Chartreux** : mardi 3 septembre à 11H en salle 322
- **Droit/prépa ENS Rennes D1** : jeudi 5 septembre à 9H en salle 6
- **Droit accès santé (LAS)** : mercredi 25 septembre 14H – Amphi M
- **Ecole de la réussite** : mardi 3 septembre à 9H – salle 121
- **Droit/finance** : en attente



Services au sein de l'Université

- **Service des inscriptions** : inscriptions@univ-lyon3.fr Hotline : 04 26 31 86 86 – 1^{er} étage cour nord accès par escalier extérieur
- **Services des sports** : mezzanine cour sud (face aux amphis G-H-I)
- **Service médecine préventive** : **Sur RDV uniquement** Espace rue Sud | Bât. EG – RDC
- **Assistants sociaux du CROUS** : 1^{er} étage - Aile CD (Cour Nord) Bureau 4616
- **Pôle handicap** : indispensable pour bénéficier d'aménagement des examens : situé à gauche, entre les cours nord et sud handicap@univ-lyon3.fr
- **Service d'information et d'orientation (SCUIO-IP – CIDO)** : cido@univ-lyon3.fr
- **Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)** : Stages (Plateforme U3e : u3e@univ-lyon3.fr)
- **Centre de compétences en langues** : Salle 219
- **et bien d'autres.....**

A retrouver sur le site internet de Lyon 3 et sur le Guide pratique de l'étudiant



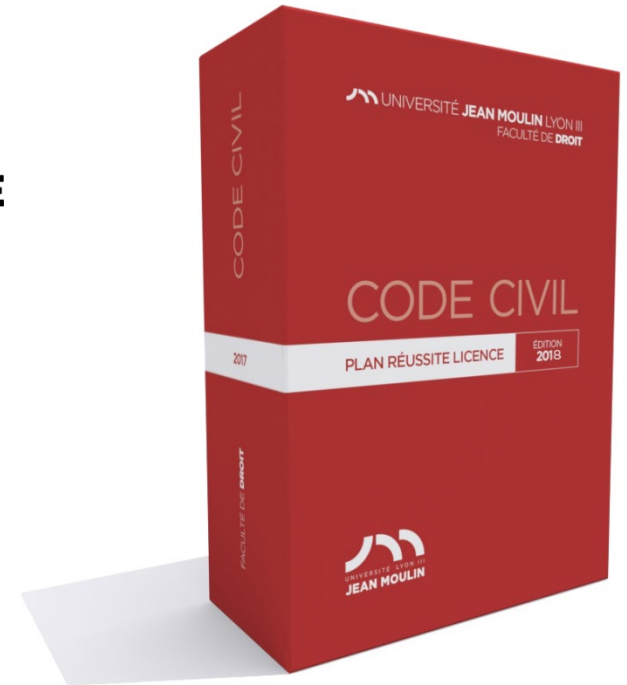
DATES A RETENIR

- **Jeudi 12 septembre de 10H à 16H** : journée d'accueil des étudiants à l'Université
Programme disponible sur le site internet de l'Université
- **Semaine du 23 septembre** : date précisée par mail
Séance d'information par l'Assesseur en charge de la licence sur les nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCC) pour l'année 2024-2025



ETUDIANTS BOURSIERS DE PREMIÈRE ANNÉE : LA FACULTÉ DE DROIT VOUS ACCOMPAGNE

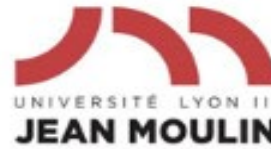
La Faculté de droit offre pour la rentrée 2024 à ses **étudiants boursiers de première année un Code civil Dalloz Edition Limitée**



L'ouvrage sera à retirer à l'accueil de la licence en droit aux horaires d'ouverture **entre le 16 septembre et le 18 octobre 2024**



FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

